



NOUVELLES DU PRÉAU



La première sortie de l'école vint clore la première période scolaire. Au programme : en matinée, visite du musée des traditions provençales de Château-Gombert ; l'après-midi, promenade dans le massif de l'Etoile. Le soleil fut au rendez-vous pour rendre l'escapade fort agréable ; les paysages rayonnaient de couleurs et de lumière.



Au Musée, un jeu de piste guidait les élèves dans le dédale des salles consacrées à Frédéric Mistral, à l'art des crèches, aux instruments de musique et aux jouets d'antan, sans oublier la pièce la plus appréciée



qui décrivait les traditions provençales familiales en particulier pour Noël. Rien n'y manquait : les trois nappes en l'honneur de la sainte Trinité, les treize desserts dont la pompe à huile. Ce musée expose les richesses des coutumes de la région et tout le bonheur de vivre qui en résultait.

Notre belle région de Provence est riche en traditions familiales. Certains esprits chagrins prétendent qu'elles sont d'un autre âge, bonnes tout au plus à être admirées dans un musée. Non, ces réalités sont vraiment d'actualité. Elles ont encore de multiples raisons d'être. Nous examinerons cette fois-ci la contribution des traditions familiales pour le développement de la piété filiale.

LA PIÉTÉ FILIALE

Dans son acception la plus précise, la piété correspond à ce sentiment de gratitude vis-à-vis de ceux envers lesquels nous sommes redevables : nous avons la vie grâce à eux ou bien ils nous commandent. Nous sommes même insolvables vis-à-vis des générations qui nous ont précédés et qui ont constitué cet héritage de savoir, de vertu et matériel dont nous profitons aujourd'hui que ce soit à l'échelle de la famille ou du pays. En plus de prier pour les défunts, il convient donc de les aimer et de les admirer pour tous les efforts consentis parfois jusqu'au sacrifice de la vie pour nous transmettre ces trésors.

LE RESPECT DES TRADITIONS FAMILIALES

Mais, cette piété ne s'étend pas seulement aux personnes mais aussi aux choses et aux mœurs de nos ancêtres. D'une part, ces objets nous renvoient à nos aïeux et nous permettent de les atteindre à travers eux. Saint Augustin explique comment l'instinct naturel pousse à avoir des égards pour une bague ayant appartenu à quelqu'un qui nous a été cher. Ces traditions nous permettent de nourrir notre affection envers eux.

Mais surtout, ces traditions sont l'expression de la sagesse de nos ancêtres. Les

adopter, c'est se mettre à leur école. « Mais, est-ce qu'ils n'ont pas pu se tromper ? Ne pourrions-nous pas trouver de meilleurs choix qu'eux ? » Ces objections n'ont pas de fondement. Nos ancêtres ont eu de multiples difficultés à affronter, souvent une vie rude. Et ce qui a résisté aux aléas de la vie et à l'usure du temps a fait ses preuves et mérite donc notre confiance. Elles sont le fruit de la réflexion et de l'expérience de plusieurs générations d'hommes. Que sommes-nous face à eux ? D'ailleurs, souvent, les « nouveautés » du monde moderne ne résistent pas à l'épreuve du temps et sont rapidement reconnues vaines. Il s'agit tout simplement de reconnaître humblement les limites de notre jugement et de s'en remettre à plus sage que nous.

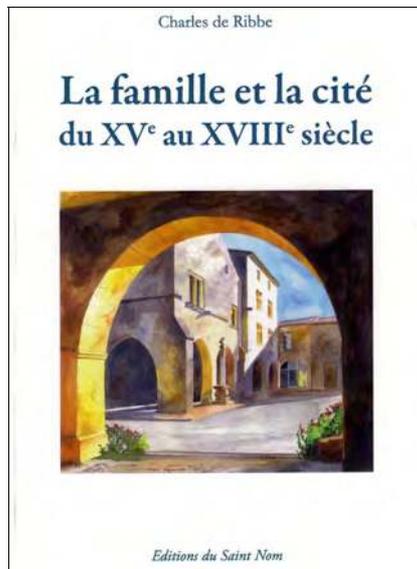
HÉRITER DANS LA FIDÉLITÉ

Les parents n'ont donc guère à l'inventer. Ils ont parfois à faire quelques adaptations nécessaires aux circonstances (lieu de résidence...). Bien souvent, ils ont surtout à reproduire ce qu'ils ont vu faire, les exigences de l'esprit chrétien étant sauves, bien entendu. Tous les aspects de la vie familiale sont concernés : prière ou pèlerinage familial, manière de parler, de manger, de se divertir, jusqu'à la gestion du patrimoine... Charles de Ribbe retrace dans ses ouvrages, dont l'un vient d'être réédité (voir encadré), combien les familles construisaient leur bonheur et leur paix sur cette sagesse transmise à travers les générations.

La coutume s'impose aux nouvelles générations comme une loi, une loi de sagesse. Pour les enfants, c'est un soulagement : ils n'ont pas tout à découvrir ou à

inventer par leurs pauvres moyens propres. Non, ils peuvent puiser à pleines mains dans cette sagesse pratique constituée par leurs ancêtres et travailler ainsi à leur bonheur. F. Le Play note : « la nature même des familles stables fait naître chez elles cette conviction que le bonheur dont elles jouissent est nécessairement lié à la conservation de la loi morale et des habitudes traditionnelles qui en dérivent » (op.cit. *La Constitution essentielle de l'Humanité* Tours 1881 p.37). A l'inverse, « les civilisés » qui abandonnent leur tradition se condamnent eux-mêmes à subir les fléaux que déchainent les pires conditions de la vie sauvage » (id. p. 41) Manquant d'expérience et ayant une faculté de jugement encore très limitée, les jeunes générations doivent se soumettre aux traditions ; ils en comprendront le bien-fondé plus tard, forts de l'expérience du bien.

Pie XII adressait cet avertissement : « Partout, même dans les campagnes, mais combien plus gravement dans les grandes villes, dans les immenses métropoles, les traditions religieuses, les antiques coutumes chrétiennes courent un danger. « Elles ne sont plus de notre temps »



entend-on dire d'un ton méprisant. Comme si elles n'étaient pas aujourd'hui plus que jamais, nécessaires, tel un salubre antidote contre les séductions et la contagion de la corruption et de l'esprit mondain, dans l'épouvantable promiscuité des vastes capitales modernes. Et d'abord il faut maintenir ou restaurer les saines coutumes familiales » (10/03/1948). Depuis, la situation détériorée ne rend que plus urgent le devoir de restauration.

Apprenons donc à connaître ces coutumes, faisons-les nôtres avec intelligence et surtout faisons nôtre l'esprit chrétien et réaliste qui les anime. Enfin, transmettons-les, surtout en les

faisant aimer. « Prouvençau e catouli ! »

La famille et la cité du XV^e au XVIII^e siècle

Par Ch. de Ribbe

Dans le désarroi général de l'après guerre (1870-1871), Ch. de Ribbe lança à ses contemporains un appel pressant : « *Oui, sachons ce que nous sommes, et aussi d'où nous venons* » Cet ouvrage permet de découvrir la vie quotidienne surtout en Provence et toute la sagesse qui en faisait l'ornement et l'agrément. Une source de lumière et d'encouragement pour ceux qui mettent leurs efforts et leur joie à la fondation et à l'entretien de la famille chrétienne.

(239 p. - 18 €) – En vente à la procure

KERMESSE & LOTO

Une réunion se tiendra au Prieuré à partir de 20h00 le **mardi 1^{er} décembre:**

Analyse du bilan de la kermesse 2009

Préparation du loto prévu le dimanche 10 janvier 2010

Toutes les personnes de bonne volonté sont invitées à y participer. Toute critique constructive nous sera précieuse...■



VEILLÉE CALENDELO

SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 20H30

SPECTACLE/ TREIZE DESSERTS

CMA DU PETIT BOSQUET

213 AVENUE DE MONTOLIVET – 13012 MARSEILLE

LE GROUPE FOLKLORIQUE L'ÔULIVARELLO FAIT REVIVRE LES TRADITIONS DE NOËL: LE GROS SOUPER, LE CACHO FIO, LA CRÈCHE, LES TREIZE DESSERTS ...

POUR LES RETRAITÉS VEILLÉE À 14H30 SUIVI D'UN GOÛTER (PARTICIPATION : 8€)

SUR RÉSERVATION : GÉRARD AU 04 91 11 76 60 JUSQU'AU 07/12/2009 INCLUS

PARTICIPATION : ADULTES : 12€ ENFANTS (JUSQU'À 10 ANS) : 7€